

# «À propos»

le Journal du plus ancien Syndicat de la Presse périodique - 1894



©DR

*La main du désert d'Atacama, Chili*



[www.sjpp.fr](http://www.sjpp.fr)

avril 2023 ■ numéro 76 ■ 5€



### **Siège social :**

78 avenue de Suffren, 75015 Paris.

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS  
Cotisation annuelle incluant  
l'abonnement au bulletin : **50 euros**  
Droit d'admission : 50 euros

Dépot légal 3<sup>e</sup> trimestre 2022  
ISSN 0752-3076  
COMMISSION PARITAIRE 0223 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE  
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD  
AVEC LA PRÉSIDENTE

## Votre attention svp!

Toute la correspondance doit être adressée  
au président,

**PIERRE PONTTHUS**  
78 avenue de Suffren, 75015 Paris

## « À propos »

Revue trimestrielle éditée  
par le Syndicat des  
Journalistes de  
la Presse Périodique

### **Comite de rédaction**

Pierre PONTTHUS  
**Directeur de la publication**

Nelly BRUN  
**Rédactrice en Chef**

Nadine ADAM

Jacques BENHAMOU

Raymond BEYELER

Laïla CHAKIR

**Webmaster :**  
Sara MESNEL

**Conception graphique et réalisation**  
ad.com / Pierre Duplan

**Impression**  
K / Le Perreux-sur-Marne

## Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

### Bureau du Sjpp

Pierre PONTTHUS  
**Président**

Marie-Danielle BAHISSON  
**Présidente d'Honneur**

Nadine ADAM  
**Vice-Présidente,**  
**chargée des manifestations**

Marie-Paule BAHISSON  
**Vice-Présidente,**  
**chargée des candidatures et des cartes**

Yvette PIVETEAU  
**Secrétaire Générale**

Paul DUNEZ  
**Secrétaire Général Adjoint**

Jacques RESNIKOF  
**Trésorier**

Jean Louis STERNBACH  
**Trésorier Adjoint**

### Conseil syndical du Sjpp

Nadine ADAM  
Marie-Danielle BAHISSON  
Marie-Paule BAHISSON  
Jacques BENHAMOU

Nelly BRUN

Paul DUNEZ

Nicolas HUET

Pierre Marie JACQUEMIN  
Fabienne LELOUP DENARIE

Sara MESNEL

Raphaël MIGNOT BAHISSON

Jean PIGEON

Yvette PIVETEAU

Pierre PONTTHUS

Jacques RESNIKOFF

Patrick RUBISE

Murielle SCHOR-GORDON

Jean Louis STERNBACH

### Censeur :

Claude BOUCHARDY

## Règlements

Tous les règlements  
par chèque à l'ordre  
du SJPP doivent être  
envoyés au Trésorier,  
Jacques RESNIKOFF,  
24 rue Ampère  
75017 PARIS.

## Actus

# La vie du Syndicat / Infos pratiques

## Le Bulletin « À propos »

► **Textes** : ne pas dépasser 4 000 signes, espaces compris et citer clairement les emprunts.

► **Photos** : Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

## Le Site

► Il informe des publications et actualités de la vie des adhérents. Il publie des articles séparément de la parution du Bulletin À PROPOS. Ceux-ci sont à adresser au « Webmaster » à : Sara MESNEL  
saramesnel@gmail.com

## Cotisation

► **Cotisations 2023** : Pour l'année 2023, les cotisations, d'un montant de 50 €, sont à

adresser par chèque à l'attention du Trésorier du SJPP : M. Jacques RESNIKOFF, 24 rue Ampère 75017 PARIS.

► En cas de perte de votre Carte au cours de l'année 2023, la demande doit être faite auprès de M. Jacques RESNIKOFF, 24 rue Ampère 75017 PARIS, k.1o.ma.resnikoff@gmail.com; Tél. : 06 60 53 06 32.

## Adhésion

► Les informations sur le formulaire de **Demande d'adhésion** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, [www.sjpp.fr](http://www.sjpp.fr) à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.

► Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à la Vice-Présidente : Marie Paule BAHISSON, 2 rue Oscar Roty, 75015 Paris.  
mariepaulebahisson@orange.fr

Tél. : 06 75 28 42 37

► Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le bureau et ensuite soumis à l'approbation du conseil.

## Calendrier SJPP 2023 :

- **10 mai, Dîner Conférence avec Jacques Benhamou**, sur le thème de « la transmission du Patrimoine et les dernières mesures fiscales » aux Noces de Jeannette 14 rue Favart 75002 Paris (métro :Richelieu Drouot)
- **Du 26 au 28 mai, Voyage découverte dans les Ardennes** avec Paul Dunez
- **7 juin, Assemblée Générale du SJPP** de 19h30 à 22h au Sénat.
- **11 octobre, Dîner Conférence avec Aude de Kerros** sur l'imposture de l'Art Contemporain aux Noces de Jeannette 14 rue Favart 75002 Paris (métro :Richelieu Drouot)
- **6 décembre, Dîner Conférence avec Jean Paul Branlard** sur le thème « la plume et la toque »aux Noces de Jeannette 14 rue Favart 75002 Paris (métro :Richelieu Drouot)



## Le mot du président...

Pierre Ponthus

**Le journal "À PROPOS" est celui de notre Syndicat, celui des Journalistes de la Presse Périodique.**

Ce titre « A PROPOS » est utilisé couramment pour parler de quelque chose qui est en relation avec un sujet ou un événement particulier. Dans cette optique, notre journal « À PROPOS » doit se situer dans le contexte d'un média qui traite de divers sujets en relation avec l'actualité ou sur des sujets sociétaux ou d'actualité.

" A PROPOS " se doit d'être un média se concentrant sur la présentation d'informations et d'analyses sur des sujets spécifiques qui ont une importance particulière pour les lecteurs. Ces sujets peuvent être liés à l'actualité internationale, la politique, la santé, les sciences, la technologie, l'économie, l'environne-

ment, la culture, les arts, ou toute autre question pertinente pour les lecteurs.

Dans ce type de revue, les articles sont souvent rédigés par nos membres ou quelques-uns de nos correspondants dans ces domaines précités. Nos membres peuvent également s'efforcer de fournir des informations de qualité en s'appuyant sur des sources fiables, de manière à fournir aux lecteurs des informations précises et utiles.

" A PROPOS " doit être un excellent moyen pour nos lecteurs de rester informés sur des sujets d'actualité ou sur des domaines spécifiques d'intérêt. En proposant des analyses et des commentaires approfondis sur des sujets précis, ce média peut aider nos lecteurs à mieux comprendre les enjeux en cours et à se faire une opinion plus éclairée sur ces questions.



Aider nos lecteurs à mieux comprendre les enjeux en cours »...

En somme, " A PROPOS " peut être un média très utile pour tous les lecteurs recherchant des informations précises et de qualité sur des sujets spécifiques. En se concentrant sur des sujets importants pour les lecteurs, ce type de journal peut aider à fournir des informations précieuses et des analyses approfondies pour mieux comprendre l'actualité et les enjeux de notre monde.

Alors prenons nos plumes et éclairons nos lecteurs de notre analyse sur des sujets éclectiques ! ■



Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante : [a.duplan@free.fr](mailto:a.duplan@free.fr)



## Des nouvelles de nos adhérents

Notre confrère **Jean-Luc Favre Reymond** vient de faire paraître un nouvel ouvrage, intitulé « La laïcité à la Française, ou le serment d'une République désabusée ». Un document qui se présente comme « un livret ouvert » sur la question importante de la laïcité en France en s'appuyant essentiellement sur des études, des rapports et des textes déjà existants en la matière, ainsi que sur des auteurs de renommée, spécialistes de la question. Depuis sa promulgation, le 9 décembre 1905, la loi sur la laïcité appartient de fait à l'héritage culturel, moral et politique de notre pays depuis au moins la IIIème République. Résultat de longues années de gestation et de réflexions, entourées de son cortège de conflits souvent violents, mais avec en arrière-plan cependant, un but unique tourné vers la recherche du « bien commun » dans « le respect, la tolérance et le dialogue ». C'est dans ce sens que cette loi peut être appréhendée, sans se soustraire à sa vocation initiale ; dans le souci constant de la « justice et de l'équité » ; plus de cent ans après, à l'aube d'un nouveau siècle qui s'annonce tumultueux, et en tenant compte bien évidemment des évolutions sociologiques de notre pays. ■

*La Laïcité à la Française, ou le serment d'une République désabusée,*  
Jean-Luc Favre Reymond, 60 pages, éditions universitaires européennes, 2023.





## Le mot de la rédactrice en chef...

*Nelly Brun*

Dans cette revue d'avril 2023, la diversité de vos propos dans des domaines très variés : médecine, art, voyages, littérature, histoire... nous permettent d'approfondir nos connaissances et de toujours mieux nous connaître par les échanges qu'ils favorisent. Ne nous privons pas dans les mois à venir de la lecture de textes transmis par des rédacteurs de libre propos qui ne font pas partie du SJPP mais qui peuvent nous apporter leur compétence.

Dans nos prochaines revues, pourrions-nous parler d'environnement, de musique ou encore de questions de santé.....ce qui contribuera à la découverte de visions offertes par de nouveaux partenaires sur des sujets qui nous paraissent déjà incontournables. Merci encore chers rédacteurs pour vos nombreuses participations. ■



## Adieu, Josette Harrang, l'hommage de Nadine Adam

**Pour la dernière A.G. sous la présidence de Guy Bonifaci**, au Sénat, j'avais fait une décoration de tables, sous le signe des Anges.

Nous étions une cinquantaine.

Une sympathique dame est venue me voir, en me disant, « moi aussi j'aime les Anges! Regardez. »

Et elle me montra un splendide médaillon avec un Ange.

Nous avons échangé nos coordonnées, et sommes devenues des amies.

J'allais régulièrement voir Jo, ( et Hugo son mari, leur fille Carine, leur fils Christophe et leur adorable chat blanc Morgan) à Villier-sur-Marne, où nous prenions un bon goûter.

Jo, passionnée de voyages, me racontait ses aventures dans les différents pays qu'elle avait eu le bonheur de découvrir. Elle rapportait à chaque fois, un petit pendentif qu'elle accrochait à une chaîne.

Elle était toujours très coquette; bien coiffée, les ongles faits, portait de nombreux bracelets, boucles d'oreilles et colliers assortis, qu'elle collectionnait.

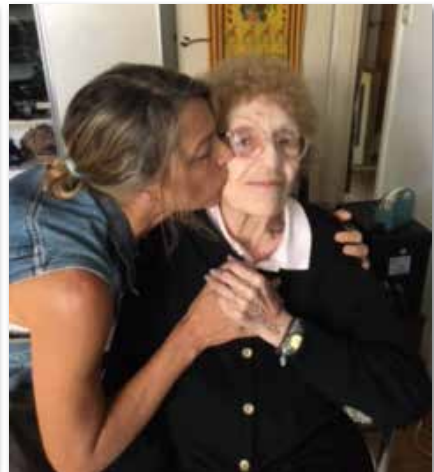
Elle s'habillait de vêtements colorés, et m'a fait ainsi découvrir la marque Désigual, qu'elle préférait.

Quand je la complimentais, elle me souriait et me disait, « c'est pour être jolie pour mon cher Hugo ».

Jo tricotait beaucoup et réalisait de très jolies écharpes, qu'elle offrait à tous ses amis.

La sachant affaiblie, notre Présidente d'honneur, Marie-Danielle Bahisson a souhaité lui rendre visite fin de l'année dernière, et ce fût la dernière fois que je vis Jo. Jo est allée rejoindre les Anges qu'elle aimait pour son ultime voyage ce début d'année.

Merci au SJPP de m'avoir fait rencontrer un Ange terrestre. ■





## Chroniques de lectures Nadine Adam, Fabienne Leloup

### Là où ronronnent les pumas, Mélodie Miller



**Jeanne, jeune artiste fantaisiste,** après avoir fait une traversée en voilier et travaillé à Ibiza, décide de partir en Argentine, oeuvrer pour une réserve qui sauve les pumas orphelins, à cause des braconniers. Elle y entraîne ses amis d'Ibiza, Manon, son amie Claire, Mattéo, Arturo. Cette nouvelle aventure pleine de rebondissements et de surprises, après celle d'Ibiza (« Il n'est jamais trop tard pour libérer les licornes ») traite entre autre du trafic illégal des animaux sau-

vages, ici des bébés pumas. Chacun va vivre des événements personnels. Claire qui n'arrive pas à se fixer, tombe raide dingue d'un célèbre rugbyman. Arturo découvre enfin la vérité bouleversante sur le décès de sa mère. Manon se réconcilie avec son frère et sa mère et ses souvenirs du passé. Mattéo va avoir une drôle de surprise à l'apparition subite de son ex; Eléna. Cette drôle d'équipe d'amis soudés va mettre en commun, idées et talents pour trouver des solutions pour sauver la réserve de pumas en grande difficulté. Mélodie Miller a fait appel à l'exceptionnelle équipe du Jane Goodall Institute France, Galitt, Karin, Roxane et Laura, qui ont développé la campagne sur le

trafic illicite des animaux sauvages. Le dernier roman de Mélodie Miller est « *Il n'est jamais trop tard pour libérer les licornes* ». « *Là où ronronnent les pumas* » est la suite. C'est un roman qui se dévore, entre humour, intrigues, histoires de famille, c'est rafraichissant, joyeux, nous fait découvrir l'Argentine et la triste réalité des pumas, mais aussi des possibilités pour aider. Mélodie Miller à eu l'excellente idée de mettre en lumière la condition des pumas dans une romance qui fait du bien ! Elle est franco-américaine, aime la photo, la pâtisserie, l'écriture. 288 pages d'évasion. ■ 15,99 euros, Editions Skura

### JE est un monstre, Colette Klein



**Un autre regard sur la crise existentielle du XXI<sup>e</sup> siècle : l'écriture au scalpel de Colette Klein**  
Poète, membre du Pen club français, peintre, comédienne... Colette Klein a de multiples cordes à sa lyre.

Dans ce recueil de nouvelles, *JE est un monstre* qui vient d'être publié aux éditions L'œil du sphinx, elle explore le fantastique psychologique. Comme l'écrivait l'auteur américain Charles L. Grant, spécialiste de dark fantasy et d'horreur : « Les monstres ont été tués par la télévision, ils sont devenus le connu plutôt que l'inconnu... » Par conséquent, le fantastique littéraire, novateur ne cherche pas forcément les

grands effets, le « gore » comme dans certaines publications ou certains films pour adolescents ou adultes. Il se centre sur la psychologie des personnages, ce qu'expérimente Colette Klein tout au long de son recueil. Les protagonistes de ses nouvelles sont souvent des falots ou des ratés comme celui qui voulait absolument se faire éditer dans « Une vie réussie », mais surtout des êtres qui souffrent d'une solitude métaphysique tel Nicolas Sauthier dans « Lumière ». L'univers post-moderne, sans dieu(x), sans engagements, sans sublimation aboutit au désespoir, au meurtre si l'on est persuadé que « personne ne peut aider personne ». Dans ce recueil perce l'interrogation mystique de mortels au bord des deux infinis pascaliens, l'infiniment petit et l'infiniment grand.

A travers vingt et un textes, l'auteure nous démontre que tout peut devenir effrayant, et même soi dans « Portrait ». Un personnage bien réel par son mélange d'égoïsme, d'empathie, de peur de vieillir, d'absence à soi-même. En bref, ce qui l'effraie, effraie tout le monde, et l'écriture permet de témoigner de cette réalité, de réfléchir aux effets de nos gestes et de nos paroles, jamais « bibelots d'inanité sonore » pour reprendre le vers de Mallarmé. La vie de tous les jours, des personnages et des situations banales, et puis l'incident déclencheur, la faille qui va mener à la « honte » ou à l'irréparable, au monstrueux. Illustration originale de Colette Klein <https://www.ceildusphinx.com>



*Décryptage...*

*Jean-Paul Branlard\**

## Les abris et abus de la Presse écrite : un cas exemplaire

**X... est chef cuisinier étoilé et dirige plusieurs restaurants**, pâtisseries et chocolateries. Il participe à des émissions de télévision et est auteur de livres de recettes.

Une société de Presse publie dans un hebdomadaire un article (développé sur deux pleines pages intérieures, avec photos) annoncé en couverture avec une photographie du cuisinier en compagnie d'une femme présentée comme sa future épouse.

Le chef assigne en référé, afin, notamment, d'indemnités provisionnelles. Attendons les pièces du procès avant de juger.

La liberté d'expression et d'impression est un fondement de la démocratie et du droit universel. La Révolution est passée par là. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement... » (DDHC 1789, art. 11, à laquelle renvoie le Préambule de la Constitution de 1958). Jusqu'où peut-on aller ? Dans la majorité des cas, la liberté prévaut. Mais le droit a les moyens, la légitimité, de l'empêcher de s'exprimer sur... n'importe quoi. Soit un principe résolu, mais non absolu.

Il résulte des dispositions combinées des articles 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et 9 du code civil que toute personne, quelle que soit sa notoriété, a droit au respect de sa vie privée et de son image, et qu'elle est fondée à en obtenir la protection en fixant elle-même ce qui peut être divulgué par voie de Presse. Elle dispose en outre sur son image, attribut de sa personnalité, et sur l'utilisation qui en est faite, d'un droit exclusif qui lui permet de s'oppo-

ser à sa diffusion, sauf son autorisation.

L'article 10 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales garantit pour sa part l'exercice du droit à l'information des organes de Presse dans le respect du droit des tiers.

La combinaison de ce droit essentiel de la personnalité et de cette liberté fondamentale de la Presse limite le droit à l'information du public, d'une part, aux éléments relevant pour les personnes publiques de la vie officielle, d'autre part, aux informations et images volontairement livrées par les intéressés ou que justifie une actualité ou un débat d'intérêt général. Delà, deux lectures.

En sa qualité de chef cuisinier, propriétaire de plusieurs établissements, homme de télévision, écrivain culinaire, X... est une personne publique. A ce titre, une première lecture : l'abri. Sur le fondement de l'une des grandes lois de la « République républicaine » (29 juill. 1881), on juge que la Presse peut librement diffuser des informations ou des appréciations, même excessives, sévères, voire incisives, sur la méthode ou la qualité du travail des cuisiniers, quand bien même seraient-ils de haute volée, hyper médiatisés. Observation étant faite que la critique d'une création culinaire, par exemple, est par nature subjective, ce que le lecteur n'ignore pas, et qu'une certaine outrance des propos ne peut qu'en affaiblir la crédibilité.

Deuxième lecture : l'abus. En l'espèce, le contenu de l'article litigieux se concentre sur la vie privée du cuisinier, laquelle n'est pas un sujet d'actualité relevant d'un débat d'intérêt général. Outre l'annonce de son prochain mariage, l'article évoque « le parfait amour » qu'il filerait avec sa



J-P Branlard, Droit réservé ©

compagne, les allers retours entre leurs domiciles, leurs occupations du week-end, leurs projets d'enfant... Quant aux photographies publiées à l'insu de l'intéressé, elles révèlent une proximité physique du couple, une tendresse partagée, ... Des informations totalement étrangères à l'activité de chef cuisinier / chef d'entreprise / auteur / homme de télévision ; seule activité dont il fasse état publiquement au travers des interviews qu'il donne régulièrement à la Presse. Sur ce, la Cour de Versailles confirme (2021), tout en réduisant l'indemnité. ■

\* Jean-Paul BRANLARD est Chercheur-associé au Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel - Université Paris-Saclay



## Chronique de voyage... Christophe Pilaire

# De la vanille ? Non, des vanilles !



©Ch. Pilaire

**Quand on parle de vanille c'est souvent de manière si générique** qu'on en oublierait presque que cette épice tellement présente dans la pâtisserie et la cuisine internationales offre des nuances bien plus variées que ce qu'on trouve de manière basique dans un litre de «glace vanille» ou une crème pâtissière...110 espèces d'orchidées permettent de produire de la vanille, mais le marché est très largement dominé par deux de ces espèces.

Dans cette configuration l'une l'emporte largement en termes de volume de production et de distribution et l'autre offre à ses amateurs des trésors aromatiques reconnus par les professionnels dans le monde entier.

La Vanilla Planifolia, dite aussi Bourbon,

est produite en très grande quantité principalement dans l'océan Indien à la Réunion et à Madagascar...elle représente environ 98% du marché actuel de la vanille, en gousses, extrait et pâte dans toutes formes de distribution auprès des particuliers et des professionnels.

A l'opposé, on trouve la Vanilla Tahitensis, une espèce quasi endémique à l'archipel de Polynésie Française, dont elle tire son nom.

Des études scientifiques ont montré que la Vanilla Tahitensis contient 4 à 5 fois plus de principes aromatiques que sa concurrente ce qui fait d'elle un produit de très haute qualité, reposant sur un terroir incomparable et profondément inscrit dans l'ADN Polynésien.

On assiste actuellement dans l'archipel

à un retour en force de cette production prestigieuse, qui avait été quelque peu délaissée par les générations précédentes quand elle était trop peu rémunératrice, mais que la jeunesse Polynésienne redécouvre et veut désormais promouvoir comme elle le mérite. Portées par de jeunes compagnies inscrites dans un historique familial de vanilliculture, écoresponsables et éthiques envers les petits producteurs comme «La Vanille du Pacifique» à Papeete, les gousses particulièrement charnues et parfumées de Vanilla Tahitensis imposent aujourd'hui leur présence dans le paysage gastronomique.

Les grands chefs de cuisine et les pâtisseries réputés sont fiers de mentionner l'origine Tahitienne du produit qu'ils utilisent pour leurs créations et ainsi de marquer sa différence avec une production plus quantitative et généralement plus limitée en termes de palette aromatique.

C'est donc une nouvelle doublement positive que le redéploiement de la culture de la vanille Tahitensis sur le territoire Polynésien, dans les îles de Huahine et de Tahaa entre autres, mais aussi sur l'île de Tahiti même : apport économique traditionnel et de qualité, retour et ouverture sur le monde d'un produit traditionnel, traçabilité complète et culture éthique sont au rendez-vous de cette renaissance, en phase avec les préoccupations actuelles des chefs et en bout de ligne des gastronomes.

La Vanille du Pacifique va continuer à se développer dans les prochaines années et cela ne pourra être que bénéfique au niveau de qualité de la pâtisserie et de la cuisine en général : un bel avenir et un modèle économique enviable dans un environnement agro-alimentaire tellement malmené actuellement ! ■





Médecine...

Yuan Laurent

## Autisme : état des lieux



Il y a 15 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré à l'unanimité le 2 avril, la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

L'autisme, ou TSA (troubles du spectre autistique) est devenu un sujet majeur de santé publique : 1% de la population mondiale est concernée, soit 700 000 personnes en France. Qu'est ce que l'autisme ? Quelle est son origine et son développement jusqu'à nos jours ? Comment y faire face ? Cet article essaie d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions.

### Qu'est ce que l'autisme ?

L'autisme est un handicap qui se caractérise par des troubles neuro-développementaux qui touche plus de garçons que de filles dont les symptômes débutent dès les premiers mois après la naissance, mais la plupart sont repérés autour de l'âge de trois ans. Ces symptômes consistent en l'absence ou la quasi-absence de langage oral, la disparition du contact visuel, des troubles du comportement et l'altération des fonctions sensorielles. Il n'existe aujourd'hui aucun traitement à ces symptômes.

Ces caractéristiques font qu'une grande majorité de ces enfants diagnostiqués ne peut pas vivre sans un accompagnement intensif. En âge d'adulte, ils ne peuvent ni avoir une vie sociale ni professionnelle. En France, après la maternelle, la plupart des enfants autistes ne trouve pas de place dans des structures éducatives adaptées. Un nombre important de parents d'autistes sévères envoient leur enfant en Belgique, dans des institutions spécialisées, ayant non seulement une meilleure structure d'accueil mais aussi de traitements thérapeutiques qui aident à augmenter l'autonomie de personnes autistiques.

Il convient de souligner que ceux qui sont à haut potentiel intellectuel peuvent intégrer une vie professionnelle quasi normale malgré leur déficience dans la vie sociale, des autistes

de haut niveau, ou des Aspergers, ne représentent qu'une faible minorité parmi les TSA.

### L'autisme et son origine

Le terme « autisme » vient du mot allemand « autismus », dérivé du grec « autos », « soi-même ». Il désigne un détachement de la réalité et un repli sur soi.

La découverte de l'autisme remonte aux années 1940, par deux praticiens de la neuropsychiatrie, Leo Kanner, américain, qui attribue l'autisme à des troubles dans les contacts affectifs et Hans Asperger, autrichien, par son ouvrage « Les psychopathies autistiques dans l'enfance » décrivant les enfants surdoués dans certains secteurs mais ayant des difficultés dans les contacts sociaux.

Pendant des décennies, la théorie de Kanner a dominé les milieux psycho-socio-médicaux français via la pratique de la « psychanalyse » avec ces enfants et notamment leur maman. C'est bien après 2000, grâce aux résultats de la recherche scientifique, que la plupart des praticiens reconnaît que l'autisme est dû à des troubles neuro-développementaux et à de nombreux facteurs tant génétiques, biologique qu'environnementaux.

### Etat des lieux de l'autisme en France

Du fait de l'influence persistante de la psychanalyse dans le domaine de l'autisme français, la France a pris beaucoup de retard dans le diagnostic précoce et dans les traitements thérapeutiques des symptômes autistiques. En raison du retard dans la formation des professionnels de la petite enfance et des professionnels de la santé sur l'autisme, les enfants autistes (TSA) sont diagnostiqués tardivement, en moyenne entre 3 et 5 ans, et le délai d'obtention de diagnostic est de 446 jours en moyenne. La quasi-absence de centres de traitements thérapeutiques réduit la chance d'acquérir certaines autonomies de cette population.

L'insertion scolaire et professionnelle est un point noir. De 2004 à 2014, la France a été

condamnée cinq fois par le Conseil de l'Europe pour le non-respect de la scolarité des enfants autistes. Bien que le taux de la scolarité soit passé de 10% à 20% pendant cette période, l'arrêt de la scolarité entre 10 et 16 ans concerne encore une grande majorité des enfants autistes. Pour les adultes, moins de 1% des personnes autistes sont intégrées en milieu professionnel ordinaire. De trop nombreuses familles ont comme seul choix de garder les personnes autistes à la maison, un vrai challenge pour les parents à la fois psychologiquement et financièrement car souvent l'un des parents serait obligé d'arrêter sa vie professionnelle.

### La réaction des pouvoirs politiques

Depuis 2005, plusieurs plans d'autisme gouvernementaux ont été lancés. Notamment depuis ces dernières années, des plans sur le repérage précoce par la formation des intervenants de première ligne (les médecins généralistes, les pédiatres, le personnel de la petite enfance), sur la scolarisation effective des enfants et des jeunes commencent à apporter certains résultats. Toutefois, les moyens mobilisés restent largement insuffisants par rapport aux besoins présents.

### Prospective

L'autisme apparaît comme la nouvelle épidémie du siècle. Depuis ces dernières années, dans la recherche, de nouvelles initiatives de coopération mondiales et surtout européennes se multiplient avec l'exploration des causes liées à son augmentation ainsi que des éventuels traitements.

En 2018, un projet sous l'intitulé AIMS-2-Trials financé par l'Union européenne, regroupant 48 partenaires académiques et industriels de toute l'Europe a été mis en place avec l'objectif d'identifier de nouveaux biomarqueurs de l'autisme, permettant d'améliorer le diagnostic d'une part, et l'élaboration de traitements à différentes échelles d'autre part.

Nous espérons que l'accélération de la recherche sur les TSA contribuera à une meilleure connaissance du sujet et apportera des résultats non seulement sur le traitement mais aussi sur la prévention de cette épidémie. ■



## Chronique de tournage...

Raymond Beyeler



De gauche à droite :  
Le magasin Larguez les amarres (rue de la Gaîté).  
La fontaine de l'Observatoire.  
Le bassin Pol Bury (Palais-Royal).

© Photos : R. Beyeler

## La traversée de Paris

**Larguez les amarres : c'est ce que proclamait jusqu'à hier**, le joyeux capharnaüm de la rue de la Gaîté, devant ses modèles réduits de la marine à voile et des « Constellations » de la Lockheed. Encore un négoce plein de charme, hélas, qui disparaît. Oui, dans notre capitale, les flâneurs éclairés voient réduire les géographies secrètes et les lieux de poésie. Ainsi du théâtre italien tout proche avec sa gracieuse façade bleue et vénitienne, les doreurs sur cuir, la philatélie du Louvre, l'effervescence des Halles, les belles librairies de Saint-Germain-des-Prés, l'émouvante diaspora des Rosiers, et tant de quartiers vivants corrompus par l'affairisme. Une patience obstinée et un art du discernement sont désormais nécessaires pour préserver l'agrément supérieur des déambulations, quoi qu'elles ne soient, comme le prétend Bergson, qu'une somme d'immobilités.

Nous avons cependant des alliés antérieurs et objectifs, Léon-Paul Fargue (1876-1947), Henri Calet (1904-1956) et Jean Follain (1903-1971), par qui nous avons conservé l'esprit du lieu, des images irréfutables et infiniment sensibles. Dans « Le Piéton de Paris » et « Le Tout sur le tout », ces auteurs ont su dépeindre notre paysage urbain par une écriture à hauteur d'homme. Follain témoigna de l'humilité des jours. Il est doux, disait-il, de traverser Paris comme un village, un monde où l'on regarde changer les couleurs. D'autres poètes firent

passer ici un « Paysan » dans l'étrangeté et les jeux typographiques (Aragon), ou une « Beauté convulsive » dans la ville (« Nadja » d'André Breton). Des œuvres dont il faut précieusement tenir, loin des destins polymorphes qui vivent de leur fourmillement. L'illusion est révolue apparemment des proclamations à cœur ouvert dans la rue sans pouvoir.

Et que serait la cité sans ses fontaines ? Elles sont plus de deux cents à nous émouvoir, certaines encore ornées des poésies latines du Grand Siècle. L'habitant reconnaît les plus charitables (Wallace) où de graciles cariatides en toge verte défendent une eau concise. A l'Observatoire, Carpeaux cède notre planète à des déesses sculpturales aux quatre vents. Dessous, des chevaux comme le désir jaillissent avec concupiscent que les eaux pourtant inlassables sont inaptes à apaiser.

Au Palais-Royal, notre ami Pol Bury, figure du Cinétisme, fait osciller ses sphères sous l'affection des fluides. Le monde confusément s'y admire, et parfois quelques égéries en robe du soir.

De Vincennes à Passy, de la Butte aux caillies à Montmartre, l'Histoire que nous effleurons s'écrit ici à l'évidence depuis les incunables de la bibliothèque Mazarine. Et, en passant, la littérature. Valéry Larbaud accueillit Joyce sur la Montagne Sainte-Genève, Hemingway vécut presque où Verlaine s'éteignit. Devant le Panthéon, à l'hôtel des « Grands hommes », André Breton et Philippe Soupault fondèrent le Surréalisme par leur « Champs magné-

tiques » (Soupault me l'a dédicacé). Enfin devant chez moi, Isabelle de Limeuil, épouse du financier Scipion, n'inspira pas moins que Ronsard (Mignonne, allons voir si la rose). A propos, n'omettons pas de signaler l'harmonie des parcs et jardins, au Luxembourg ou à Monceau, la roseraie de Bagatelle, l'amitié des statues. Avouons que nos incursions dans le septième art permirent aussi d'explorer la capitale dans ses plus singulières dispositions, d'entrer dans l'Histoire, d'accéder aux ministères, à la députation, aux émeutes, de fréquenter d'illustres parisiens : Beaumarchais, Victor Hugo, Arsène Lupin, Eiffel, Zola ou Robespierre, de fameux personnages, réels ou fictifs, jusqu'au 45 rue Poliveau, où, dans « La Traversée de Paris », le peintre Grandgil s'écriait : Jambier, je veux 2000 francs !

L'élégance, manière gracieuse de charmer les inquiétudes, s'attribue innocemment nos boulevards. La femme aime ici à ajuster la forme à la couleur, la beauté à l'étoffe. On l'observe à l'engouement pour la mode et jusqu'au Marché Saint-Pierre. Là, au bonheur des taffetas et des tulles, des satins et des moires, on estime savamment la future parure. Chez Reine, les mannequins nous dévisagent avec flamme dans des sourires qui s'éternisent. Leur cire est pleine de promesses mais notre condition d'arpenteur conduit à certaines renonciations.

On abandonne les hommes à trottinette à leur régression infantile. Pour avancer, nous contournerons les naufrageurs, les apparitions à double fond qui périront demain d'une attaque de scepticisme. ■



## Découverte... Patrick Rubise

# Quand un polar nous aide à comprendre le conflit des Balkans



**Dans un récent article (Dombass) je vous avais emmenés** à la frontière russo-ukrainienne dans une enquête qui nous permettait de mieux appréhender les sources du conflit actuel.

L'Europe de l'Est est une vraie mine pour les découvreurs de romans policiers ou de thrillers originaux qui se démarquent des écoles française, américaine ou nordique. L'écrivain et journaliste Jurica Pavičić est né à Split en 1956. Il a donc vécu la fin du régime communiste et l'explosion de la Yougoslavie de Tito et il nous fait sentir au fil des pages le changement de régime.

Nous sommes ici, en 1989, dans l'ex Yougoslavie et plus particulièrement en Croatie. L'Eau Rouge, c'est l'histoire de Silva, jeune fille au fort caractère et dotée d'une certaine beauté, qui disparaît lors de la fête des pêcheurs de Misto, petit bourg sur l'Adriatique. Tout le village est sous le choc et chacun, chacune, va mener sa propre enquête. Où est passée cette adolescente pleine de vie ? Est-elle morte, mais alors où est le corps et qui l'aurait assassinée, est-elle prisonnière d'un réseau de prostitution, employée

dans un bordel de l'Ouest européen, a-t-elle tout simplement fugué vers d'autres horizons ? Vesna, sa maman, est persuadée de la culpabilité du fils du boulanger, mais son mari Jakov ne la suit pas dans ses conclusions et peu à peu, fatigué, il s'éloignera d'elle. En septembre 1989. Tito est mort depuis presque dix ans et le pays se cherche entre démocratie, provinces en sécession et corruptions en tous genres. Une affaire criminelle ? La police de Split envoie un expert en la personne de Gorki Sain, la trentaine fringante, petit-fils d'un proche de Tito. Il interroge tout le monde, soupçonne les uns après les autres, en arrête certains pour les relâcher quelques jours plus tard, sans avancée notable.

Ainsi Adrijan Lekaj le fils du boulanger, qui aimait sans doute trop Silva, est mis en cause tant par la Police que par le village et le frère de Silva. La guerre avec la Serbie lui permettra de quitter le village et de combattre les Serbes sur tous les fronts de Dakovo à Sarajevo et de devenir un héros.

A chaque page, Silva est présente entre les lignes et, dans chacun des chapitres et sur plusieurs années, nous suivons l'enquête de certains. On découvre peu à peu une Silva moins sage, rêvant de l'Occident, changeant souvent de copains et adepte des fêtes et de certaines drogues. D'où la théorie de la fugue qui perdure ! Chaque habitant a sa petite idée et certains se lancent dans de véritables recherches. C'est le cas de son frère jumeau, Mate, un garçon un peu fade à côté de sa sœur, mais un garçon en quête de vérité, qui change d'emploi pour pouvoir parcourir toute l'Europe en placardant des affiches dans tous les lieux fréquentés avec le portrait de Silva. Cela lui amène son lot de fausses pistes

qui le conduisent en Allemagne, en Espagne où on aurait vu la jeune femme. Hélas si certaines pistes semblent « chaudes », la déception suit très vite. Trop de femmes lui ressemblent ! Et lui qui aimerait tant ramener sa sœur dans sa famille reste bredouille.

Au fil des mois et des années, le pays change, les policiers changent et rien n'avance ! Le pays frôle la guerre civile et une disparition n'intéresse plus personne... enfin pas tout-à-fait car, dans le village, on continue à y penser. Vingt années plus tard le policier responsable de l'enquête revient sur les lieux, toujours hanté par cette enquête sans corps retrouvé. Mais lui aussi a bien changé et il travaille maintenant pour le compte de grands groupes à racheter des terrains des habitants devenus très pauvres pour y faire construire pour de riches Occidentaux de belles villas et des hôtels de luxe. Le centre de Misto reste délabré tandis que la côte dalmate, jusqu'alors en jachère, se vend au plus offrant. Le bruit des combats a laissé la place aux ronronnements des bétonnières. Et, hormis quelques habitants, qui avaient vingt ans en 1980, personne ne reparle de Silva même si elle reste dans toutes les mémoires.

Jurica Pavičić nous entraîne ainsi dans toute l'Europe à la recherche de Silva. Ecrivain mais également journaliste il sait décrire une Croatie en mouvement qui lorgne sur un futur capitaliste mais reste fondamentalement triste de son passé. Entrez dans ce vrai thriller et découvrez peu à peu les protagonistes de cette affaire qui vous tiendra éveillé longtemps. ■

L'eau rouge de Jurica Pavičić. Traduit du Croate par Olivier Lannuzel.  
Agullo Editions - Collection Points.

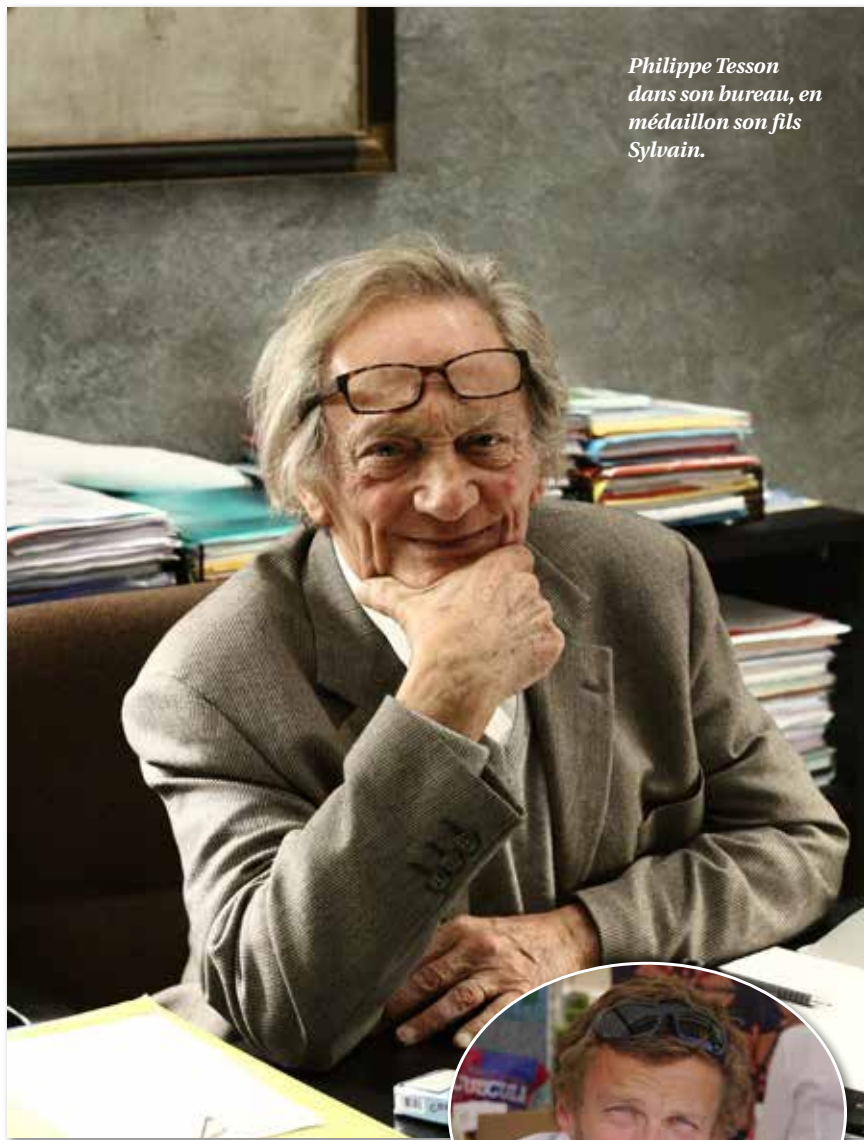


*Portrait...*

*Dominique Dumarest Baracchi Tua*

## Philippe Tesson en profil perdu

**Le même sourire énigmatique à force d'être aigu**, lorsqu'il écoutait de tout son être dans son « Théâtre de Poche » à Montparnasse De Gaulle et Churchill s'affronter sur scène, je l'ai retrouvé lorsque nous fûmes voisins de baignoire le 12 décembre 2022 au Théâtre Antoine ! La pénombre ne s'est pas encore tout à fait faite, alors que son fils Sylvain Tesson s'apprête à entrer en scène pour « Blanc ». Se matérialise alors Philippe Tesson, tendrement accompagné par sa fille. Sa silhouette acérée, le profil toujours aiguisé et avec des cheveux blancs assez longs : un personnage alluré. Ses plus de 90 ans s'installent à ma droite. Derrière lui sa fille, avec qui je bavarde ; magie de Rome d'où j'arrive, elle me présente à son père et nous échangeons : « Comment trouvez-vous votre fils ? - Sur scène ?! - Oui, bien sûr- Bavard, trop bavard ! - Mais ça fonctionne très bien, voyez tout ce monde, et moi comme d'autres sans doute que cela a fait venir de loin pour cet unique jour de spectacle - C'est vrai, mon fils a beaucoup de talent et il sait beaucoup de choses ». Puis il m'évoque ses propres parents dont sa mère professeur de français, toute une famille de la bourgeoisie classique, cultivée ; ses trois enfants ; son Théâtre de Poche aussi. Le spectacle commence : Sylvain Tesson palabre avec fluidité, drôlerie et passion, faisant ensuite s'exprimer sur scène ses deux compagnons de cordée. Les lumières se rallument et je me tourne vers son père : il disparaît un peu fatigué, sur un dernier geste courtois. Le fils vient de nous parler de sa traversée des Alpes, ce 'paysage substance' qui métamorphose l'être, en présence de son père aimant et attentif, l'aventure sur le fil de la curiosité et de la culture se poursuivant harmonieusement entre eux ... un beau moment. « Pourquoi avoir tant voyagé ?



*Philippe Tesson dans son bureau, en médaillon son fils Sylvain.*

Il suffisait de s'élever », disait le fils. Je pense que le père, là- haut, l'écoute en souriant. ■



*Chronique santé...*

*Laila Chakir*

## Arômes et sens et 100 ciels . . .



**Utiliser l'essence des plantes aromatiques en soin**, en prévention ou pour le simple plaisir des sens n'est pas un phénomène de mode mais une pratique millénaire. Depuis l'Antiquité, l'utilisation de substances issues des plantes dans la médecine, est connue de toutes les civilisations. Les premiers textes relatant l'utilisation d'huiles fines et de parfums sont des hiéroglyphes égyptiens datant de plus de 2 800 ans. Les récits d'Hérodote ou de Pline décrivent l'utilisation par les Egyptiens des huiles extraites des plantes pour la pharmacologie et l'embaumement. Les civilisations chinoises et indiennes employaient également les huiles essentielles pour les soins thérapeutiques et cosmétiques : plus de 700 épices connues de la médecine ayurvédique sont mentionnées dans les livres sacrés des Védas en Inde et les parfums étaient utilisés à des fins liturgiques autant que thérapeutiques. Enfin, le philosophe, médecin et scientifique Avicenne fut le premier à extraire une huile essentielle pure au 10<sup>e</sup> siècle.

### **Quel est le procédé de fabrication ?**

La principale technique utilisée est celle de la distillation, connue depuis des siècles. Elle consiste à mélanger dans une cuve (corps de l'alambic) la partie de la plante à distiller et de l'eau, à chauffer le mélange pour que l'eau se transforme en

vapeur, puis à récupérer et à refroidir cette vapeur chargée d'essence pour en récupérer l'huile essentielle.

### **Quelles sont les propriétés des huiles essentielles ?**

Dotées de nombreuses propriétés, les huiles essentielles ont le pouvoir de traverser la barrière cutanée pour se diffuser dans l'organisme, d'où une utilisation fréquente en usage externe (bains, massages...). Elles ont également une action puissante et rapide lorsqu'elles sont respirées ou ingérées. Anti-inflammatoire, cicatrisante, antifongique, antibactérienne, antivirale, en renforcement du système immunitaire, en protection du système cardiovasculaire, tonique général, anti-nausées, antispasmodique, la liste de leurs bienfaits serait trop longue.

### **Comment les utiliser ? Plusieurs possibilités :**

- La voie cutanée : en application locale, en massage, dans le bain
- La voie pulmonaire : en inhalation ou en diffusion.
- La voie interne : en ingestion (toujours mélangée à un corps gras ou du miel)
- Autres voies : pour cuisiner (jamais en cours de cuisson, toujours une fois le plat terminé) ou dans les produits ménagers.

### **Prudence est mère de sûreté !**

Comme avec tout principe actif, quelques précautions s'imposent, toute huile es-

sentielle présentant des risques d'éventuelle toxicité :

- Vigilance accrue avant toute utilisation chez les femmes enceintes, allaitantes, les enfants et les personnes présentant certaines pathologies
- Ne pas s'exposer au soleil après application
- Bien se laver les mains après usage
- Conserver les huiles essentielles hors de portée des enfants et des animaux
- Avant utilisation cutanée, procéder à un test à l'intérieur du coude
- Mélanger de préférence les huiles essentielles avec une huile végétale
- Bien fermer les flacons après usage et les conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur

• Ne jamais utiliser sur les muqueuses

### **Quelles huiles choisir pour débuter ? les 7 incontournables :**

La lavande vraie pour ses propriétés anxiolytiques, apaisantes, décontractantes, le ravintsara anti-infectieux et antiviral, l'eucalyptus radié antibactérien et expectorant, le tea-tree anti-infectieux à spectre large et stimulant du système immunitaire, la gaulthérie anti-inflammatoire, contre tendinites, crampes et douleurs musculaires, l'estragon pour combattre allergies, troubles digestifs ou douleurs prémenstruelles et la menthe poivrée antalgique, anti-inflammatoire ou pour lutter contre les migraines

### **Et pour aller plus loin...**

Il est recommandé de mélanger les huiles essentielles. En effet, associées les unes aux autres, leurs bienfaits peuvent s'en trouver renforcés. ■

Sources :

Les huiles essentielles au quotidien...

Huiles essentielles, définition...

Made in France...

Guide...



*Plaisir de lecture...*

*Jean-Luc Favre Reymond*

La liberté d'expression ou la liberté avant tout !

**pen**  
CLUB FRANÇAIS



*Catherine Amy Dawson Scott et John Galsworthy*

*Anatole France*

**Fondé en Grande Bretagne, par la dramaturge** Catherine Amy Dawson Scott et John Galsworthy, qui recevra le Prix Nobel de Littérature en 1932 et ce au lendemain de la Première Guerre Mondiale, alors que l'Europe pleure encore ses Martyrs, Le Pen Club International a pour objectif entre autres de défendre la liberté d'expression des écrivains à travers le monde. Cette organisation mondiale, désormais reconnue en Cat A, auprès de l'Unesco, et par le Conseil économique et social des Nations Unies, a très vite pris son essor avec l'éclosion parfois simultanée de nombreux Centres à travers la planète, comptant parmi ses membres des écrivains, des poètes, des auteurs dramatiques etc. souvent de grande renommée. En France, pays des Droits de l'Homme, Le Pen Club verra le jour à Paris, avec un premier Président, en la personne du célèbre écrivain Anatole France, (1921-1924) suivi par Paul Valéry (1924-1934), Jules Romain (1934-1939), Jean Schlumberger (1946-1951), et bien d'autres encore, dont le très regretté Georges Emmanuel Clancier

(1976-1979) disparu en 2018 et dont le fils Sylvestre Clancier, marchera sur les traces de son père, puisqu'il fut à son tour Président à deux reprises, 2009-2012 et 2016 -2018, succédant à Jean Blot et Jean Orizet. Actuellement et ce depuis 2020, après une courte période de turbulence, c'est l'écrivain et journaliste Antoine Spire qui assure désormais la présidence, avec il faut le dire beaucoup de dynamisme et de conviction !

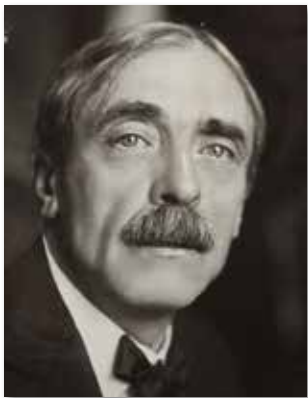
#### **Le Pen Club Français a 100 ans !**

Belle longévité pour une organisation dont certains avaient malencontreusement prédit la disparition. Certes elle demeure discrète, et sans tapage médiatique outrancier, il n'empêche que le Centre français, promet dans les années futures une belle vitalité ! Occasion pour les éditions Le Bord de l'eau, de publier un ouvrage important sous la houlette d'Antoine Spire, Sylvestre Clancier, et Laurence Paton, intitulé, « *Pour la Liberté d'expression, Livre du Centenaire du Pen Club Français* », qui se veut rendre un hommage appuyé aux actions menées

par le Centre depuis sa création, lors de périodes de l'histoire, souvent tumultueuses et tout autant dramatiques pour certaines d'entre elles, et qui témoignent de l'engagement de nombreux écrivains et poètes français en faveur de la liberté d'expression et de la liberté tout court. On songe bien évidemment à la Seconde Guerre Mondiale, avec son cortège de monstruosités où nombre de compatriotes perdirent la vie, afin de lutter contre une idéologie mortifère et destructrice. Paix à leur âme !

#### **Le Pen Club français conforte l'idée de laïcité !**

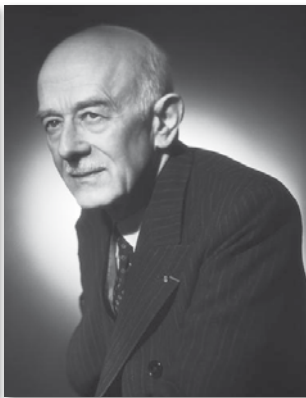
Dans sa longue introduction, Antoine Spire semble vouloir lever des doutes quant à l'idée de laïcité, un sujet qui demeure toujours sensible. « De ce fait ceux qui méprisent les croyants et stigmatisent leur adhésion à une foi quelle qu'elle soit, ne sont pas en accord avec notre conception de la laïcité ». (P.8). « Au Pen Club, la diversité des engagements nous conduit à prendre en compte plusieurs conceptions de la laïcité » (P.8), un



Paul Valéry



Jules Romain



Jean Schlumberger



Antoine Spire

© Wikipedia

message particulièrement clair et qui ne souffre d'aucune ambiguïté...

### La censure sociétale : Qu'est-ce à dire ?

Au même titre que la censure sociétale qui égrène de manière fort sournoise, notre civilisation occidentale à bout de souffle. Une censure pouvant conduire dans certains pays, jusqu'à l'intimidation, la pression, l'emprisonnement, voire la torture. Engager la peur sur le chemin de l'Humanité est malheureusement une constante universelle depuis l'aube des temps, et qui dans bien des cas mène aux guerres et pire encore à l'extermination. « La censure n'est plus l'exclusivité d'Etats autoritaires elle est devenue le fait de fractions de la société civile qui veulent interdire l'expression de ceux qu'elles jugent engagés, consciemment ou non, réellement ou non, dans une prétendue caution donnée au racisme et au sexisme ». (P.9) Et l'on voit bien aujourd'hui où certains discours mènent, vers une discrimination permanente des enjeux prioritaires, et qui tentent de masquer les réalités qui

nous entourent, sous le prétexte de la pacification des intentions, et qui de fait nourrit une société précisément devenue sans enjeu, et sans discernement. Or il s'avère également exact, que nos grands intellectuels ont fait le choix de se taire, et il est à craindre que le terme même d'intellectuel soit remis en cause, pour laisser la place à un brouhaha informationnel, dans lequel la pensée s'épuise, afin de céder la place « aux inquisiteurs exclusifs du droit à la parole », comme en témoignent les dérives quotidiennes de certains médias et réseaux sociaux.

### Quid de la censure économique !

Antoine Spire évoque également la censure économique ; vaste sujet en effet ! Bien plus difficile à appréhender celle-là, car plus pernicieuse et larvaire mais dont les dégâts sont tout aussi probants. « Sur ce point le Pen Club, provoque des alertes et un débat, à partager parce que la France est désormais l'objet d'une manipulation d'envergure de l'opinion qui étonne à l'étranger ». (P.13) en favorisant une certaine élite artistique

dévouée au système et qui profite à bien des égards de ses largesses, et en nuisant à une création plus intègre mais mal soutenue. Les pouvoirs publics en sont-ils pour autant responsables ; certes non ! Il existe tout de même certains cadres législatifs auxquels se référer, le danger vient certainement d'ailleurs, lié à une mondialisation vorace dont le capital est le seul moteur de croissance au détriment de moyens économiques plus respectables. Est-ce une fatalité pour autant ? On pourra toujours considérer que les modèles sociétaux déclinent au moment de leur apogée. Et parfois disparaissent comme ils sont venus, comme laissant apparaître une civilisation meilleure. On peut toujours espérer dans ce sens !

Outre ces nombreuses actions le Pen Club français délivre chaque année des prix littéraires importants qui défendent une littérature de qualité. ■

*Pour la liberté d'expression, livre du centenaire du PEN Club français, 343 pages, 18 euros, éditions Le Bord de l'eau.*



© R. Beyeler



[www.sjpp.fr](http://www.sjpp.fr)